

Date de convocation :

Le 16 février 2016

Date d'affichage :

Le 16 février 2016

Nombre de conseillers :

En exercice : 19

Présents : 15

Votants : 19

Quorum : 10

**COMMUNE DE BEAULIEU-LÈS-
LOCHES****Département d'Indre-et-Loire****SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 février 2016****Compte-rendu du Conseil Municipal****DCM 2016-010. DEMANDE DE SUBVENTIONS AU TITRE DU FOND DÉPARTEMENTAL DE SOLIDARITÉ RURALE (FDSR)**

Délibération reportée au prochain conseil municipal.

DCM 2016-011. RÉVISION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve la révision du Plan Communal de Sauvegarde.
- Autorise Mme le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.

DCM 2016-012. ADOPTION DU PLAN DE FORMATION 2016-2018

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Décide d'approuver le plan de formation tel qu'il sera présenté au Comité Technique du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire.
- Dit que la date d'effet sera le 1^{er} mars 2016.
- Autorise Mme le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.

DCM 2016-013. MANDATEMENT DU CENTRE DE GESTION D'INDRE-ET-LOIRE POUR CONSULTATION DES ASSURANCES POUR COUVERTURE DES RISQUES STATUTAIRES

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Décide de charger le Centre de Gestion d'organiser, pour le compte de la commune, une consultation en vue de souscrire un contrat groupe ouvert à adhésion facultative à compter du 1^{er} janvier 2017 auprès d'une entreprise d'assurance agréé et se réserve la faculté d'y adhérer sans devoir en aucune manière justifier sa décision.
- Précise que le(s) contrat(s) devra(ont) garantir tout ou partie des risques suivants :
 - Personnel affilié à la C.N.R.A.C.L. : Décès, accidents ou maladies imputables au service, maladie ordinaire, longue maladie / longue durée, maternité, paternité, adoption, mise en disponibilité d'office.
 - Personnel affilié à l'I.R.C.A.N.T.E.C. (agents titulaires ou stagiaires et agents non titulaires) : Décès, accidents ou maladies imputables au service, maladie ordinaire, longue maladie / longue durée, maternité, paternité, adoption, mise en disponibilité d'office.
- Précise que ce(s) contrat(s) devra(ont) également avoir les caractéristiques suivantes :
 - Durée du contrat : quatre ans, à effet au 1^{er} janvier 2017.
 - Régime du contrat : capitalisation.
- S'engage à fournir au Centre de Gestion, en tant que de besoins, les éléments nécessaires à la détermination de la prime d'assurance.

- Autorise Mme le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.

Mme le Maire explique au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de délibérer sur la demande de subvention au titre du fonds de soutien à l'investissement public local et demande au Conseil Municipal son accord pour rajouter cette délibération à l'ordre du jour.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Inscrit la délibération « Demande de subvention au titre du fonds de soutien à l'investissement public local » à l'ordre du jour du Conseil Municipal.

DCM 2016-014. DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Sollicite de l'État l'attribution d'une subvention au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local selon le plan de financement ci-dessus.
- Dit que les travaux ne pourront pas commencer avant la notification de la subvention.
- Autorise Mme le Maire à signer tous les documents nécessaires à la poursuite du dossier.

Informations diverses

- Le compte rendu de l'assemblée plénière du 10 décembre 2015 de la Communauté de Communes est mis à la disposition du public.
- Les comptes rendus des bureaux et des comités syndicaux du SIEIL du dernier trimestre 2015 sont mis à la disposition du public.
- Le Compte-rendu du Conseil d'exploitation « Eau et Assainissement » du 25 janvier 2016 est mis à la disposition du public.
- Communication des documents d'études et de travail par les élus : Mme le Maire explique qu'une « fuite » a eu lieu pour un dossier d'études réalisé par l'ADAC dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Elle trouve très dommage que la personne qui a transmis le dossier aux habitants (ce qui n'est pas légal) n'en ait pas parlé en commission PLU et n'ait pas suggéré de rencontrer les personnes concernées. Le travail sur le PLU se fait de manière très ouverte et la concertation est importante et permet d'avoir un PLU performant et partagé par tous.
Elle rappelle qu'une réunion avec M. Mme Crépin, Grégoire et Sossner a été organisée dès réception de leur courrier. Le sujet qui les préoccupe sera abordé à l'occasion de la prochaine réunion PLU et une réponse leur sera transmise dans la foulée.
- jeudi 3 mars 2016 à 18h00 : Assemblée plénière de la Communauté de Communes Loches Développement à Beaulieu, 1^{er} étage des Templiers.
- Journée « Parlons culture » le 12 mars 2016 à Chambourg-sur-Indre.
- Dispositif Voisins Vigilants. Une réunion de travail sera organisée rapidement.
- Sur le marché du dimanche, deux nouveaux commerçants : un rôtisseur et un fromager.
- À partir du 17 mars 2016, Mme Chalmeau tiendra un camion épicerie-primeur tous les jeudis à 10h15 au Mail Saint Pierre et à 10h45 Place du Maréchal Leclerc.
- ErDF déploie les compteurs Linky à partir du mois de mars via l'entreprise Solutions 30.
- Des réunions des opposants au compteur Linky sont programmées.

Le secrétaire de séance :



Affiché le :